

DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION NE S'USE QUE QUAND ON NE S'EN SERT PAS. N° 69 7e Année ISSN 1253-4706

Le bulletin bimestriel de SOS DEMOCRATIE AUX COMORES

ÉDITORIAL

AHMED Abdou Rahamane
Président de SOS DÉMOCRATIE



MAI—JUIN 2002—France:1€/COMORES:300FC

LES CONFLITS DES PALAIS: C'EST LE PEUPLE QUI EST VICTIME !

Après les dernières élections comoriennes, une tension de plus en plus grande règne entre le président de l'union des Comores, le colonel Azali Assoumani et ceux des exécutifs de l'île de la Grande-Comore, Monsieur Abdou Soulé El-bak et d' Anjouan le colonel Mohamed Bacar.

Une fois élu, se conformant à la nouvelle constitution, le Président de l'autorité de la Grande-Comore a procédé à la nomination de plusieurs responsables à la tête des services administratifs et des sociétés d'état situés sur cette île. Estimant qu'El-Bak a outrepassé ses compétences, le colonel Azali a envoyé l'armée pour occuper les bâtiments administratifs, financiers ainsi ceux des sociétés d'État concernées. Cette mesure unilatérale a été prise pour empêcher les nouveaux chefs de service ou de directeurs nommés par le Président de la Grande-Comore de prendre leur service.

En réalité et dans les faits c'est le peuple qui est pris en otage dans ce conflit de palais. Le risque d'affrontements sanglants existe. C'est pourquoi, nous attirons l'attention du Président de l'Union et le chef de l'exécutif de la Grande-Comore sur cette question. Nous les exhortons à trouver les voies et moyens, pour régler de manière pacifique ces différents points soulevés à propos de la répartition des compétences entre l'entité fédérale et les structures insulaires.

Ce conflit est d'autant plus incompréhensible que la question des compétences et la répartition du patrimoine entre les différentes entités, point crucial du nouvel ensemble comorien, auraient dû être étudiées en priorité après les accords de Fomboni.

Il convient de noter que ces accords ont permis uniquement aux protagonistes du drame comorien de se mettre d'accord sur les deux points suivants: élaboration de la Constitution de l'Union des Comores et l'organisation des différentes élections pour rétablir la légalité républicaine.

Pour assurer la paix et la stabilité aux Comores, les responsables politiques de l'union et des îles doivent tirer les leçons des conséquences des violations des droits humains, de la corruption et des détournements des fonds.

Ils doivent résoudre ces problèmes par les négociations et la concertation pacifique. Sinon, le pays risque d'être plongé encore dans des conflits meurtriers ou dans une situation anarchique dont les victimes seraient les civils innocents.

Directeur de la publication: ALI Damir Codirecteur de la publication : AHMED Abdou Rahamane

Comité de rédaction: AHMED Abdou Rahamane, HACHIM Mohamed, AMIR Salim,
ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06.61.60.18.50-06.60.11.81.90– Fax : 01.58.16.45.46

Imprimerie : HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

Commission Paritaire: 1001G 79034 SOS DÉMOCRATIE – 92504 RUEIL-MALMAISON CEDEX

E-mail: SOSDemocratieComores@wanadoo.fr

INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...

Le 14 mai, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a appelé « les puissances administratrices à trouver des solutions appropriées à l'avenir des 16 territoires non-autonomes qui demeurent dans le monde ». Il veut mettre fin au colonialisme dans le monde.

SOS Démocratie considère que l'île comorienne de Mayotte se trouve dans le même cas que ces 16 territoires. Une fois de plus, nous demandons aux autorités françaises de respecter les résolutions des Nations Unies et de l'OUA qui prônent le retour de Mayotte dans l'ensemble comorien.

Le 14 juin, des militaires comoriens ont ceinturé les principaux bâtiments administratifs et les sociétés d'État ou des sociétés d'État. Ils empêchent les personnes qui y travaillent de s'y rendre.

C'est suite à la décision du président de la Grande-Comore Monsieur Elbak de nommer plusieurs directeurs des services administratifs ou des sociétés étatiques (hydrocarbure, électricité, etc.). Le colonel Azali, président de l'Union des îles Comores a fait appel à l'armée pour empêcher les partisans d'Elbak de remplacer les responsables nommés par l'ancien chef de l'état comorien.

SOS Démocratie demande aux deux belligérants de trouver des solutions pacifiques afin de ne prendre en otage tout le personnel concerné.

15 juin, un avion Airbus A310 affrété par une compagnie privée Masiwa Air, basée en France, est bloqué à l'aéroport de Moroni-Hahaya avec treize membres d'équipage à bord par les autorités comoriennes.

Le gouvernement comorien accuse cet avion charter de « violation de l'espace aérien ». Alors que les responsables de cette compagnie confirment avoir reçu toutes les autorisations et avoir rempli toutes les formalités nécessaires.

SOS Démocratie demande aux autorités comoriennes de respecter la liberté de circulation et le droit à la propriété ou au commerce indépendants du pouvoir.

17 juin, Saïd Ali Kemal, le leader du parti d'opposition SHUMA, a porté plainte contre X pour tentative d'assassinat. Le 15 juin, il a perdu le contrôle de sa voiture.

Les amortisseurs auraient été sciés volontairement pour provoquer un accident qui pouvait être mortel.

SOS Démocratie demande l'ouverture d'une enquête judiciaire afin de chercher et juger les éventuels coupables.

SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...

« Dans tous les services, les cadres administratifs maorais sont marginalisés par leurs supérieurs métropolitains; les entreprises maoraises sont exclues de fait, de toutes les commandes publiques et de tous les marchés significatifs; des pans entiers de l'économie maoraise sont offerts à des entreprises extérieures, souvent réunionnaises. La responsabilisation des Maorais est un discours sans contenu pratique. En réalité, les Maorais sont invités à contempler, comme au travers d'une vitrine, leur développement encore balbutiant décidé par d'autres, conduit par d'autres, pour le profit de quelques autres. Les plus patients regardent, les moins patients menacent de briser la vitrine ».

Extrait de l'intervention du sénateur Marcel Henry à la séance du 13 juin 2001 au palais de Luxembourg (Paris) au sujet de l'île comorienne de Mayotte sous administration française.

JOURNAL DES LECTEURS...JOURNAL DES LECTEURS...JOURNAL DES LECTEURS..
LE CONFLIT AZALI—EL-BAK

Ma contribution au débat s'intitule volontairement « conflit Azali/El-Bak ». Car la personnalisation s'impose, ne serait-ce que pour souligner fortement les responsabilités personnelles des deux présidents.

Mais il ne s'agit pas que de cela. L'atmosphère qui règne dans les relations Azali/El-Bak est empoisonné par des facteurs subjectifs: préjugés défavorables de l'un envers l'autre, interprétations diverses de menus faits, came des entourages, etc. Sous ce prisme une mention spéciale revient à Radio Comores qui aggrave les choses par son attitude trop partisane et qui du même coup accentue les côtés extrêmes de Tropic FM qui se pose en radio de l'île.

A la première occasion le conflit a éclaté entre les deux hommes et a tout de suite pris une dimension dramatique. La répartition de compétences entre l'Union et Ngazidja. Les deux présidents adoptent des positions extrêmes, n'en démordent pas et ne craignent pas de paralyser l'administration durant plus d'une semaine, et on en vient tout naturellement à l'usage de la force: Azali recourant à l'AND et El-Bak suspecté d'en appeler à la rue. Le lundi 24 juin sera chaud selon les rumeurs.

La polarisation des deux présidents est nette:

1. Azali et ses partisans campent sur leur interprétation de la « lettre » de la Constitution. Selon eux il faut que l'exécutif de Ngazidja attende les fameuses « lois organiques ». Politiquement c'est absolument inacceptable. D'autant que les exécutifs des autres îles ont « du grain à moudre ». On ne peut pas laisser Fazul assumer la gestion du CHR de Mwali et empêcher El-Bak de faire la même chose pour le CHR de Ngazidja. C'est absurde !

2. Excédés par les blocages de l'Union, poussés par le vent séparatiste qui gagne en puissance à Ngazidja, El-Bak et les siens perdent le sens de la mesure comme en témoignent certaines nominations.

C'est le blocage. Alors que la question de la répartition des compétences, malgré sa complexité résultant des constitutions et de la nouveauté pourrait trouver une solution progressive si chacun voulait bien y mettre du sien. Ce qui permettrait de mieux préparer les « lois organiques ».

1. Il y a des domaines relativement simples qui devraient être gérés par l'île sous coordination nationale. On pourrait instituer des Directions des îles pour l'eau et l'électricité, les hydrocarbures, les PTT, les impôts, le budget, etc. Ces Directions n'émergeront pas d'un coup, il faudra les installer, transformer les directions régionales existantes et les faire évoluer vers la prise en main effective de leurs responsabilités...

2. Il y a des domaines qui ne peuvent relever que de l'Union sous peine de nier le pays. Par exemple tout ce qui concerne le territoire: douane, espace aérien, etc.

Il ne s'agit pas de résoudre définitivement la question des compétences mais d'ouvrir des pistes, d'initier une période transitoire qui devrait aider à la solution à venir...

Car et je termine par là, le risque d'affrontements fratricides à Ngazidja ne doit pas être sous estimé. Il ne faut pas se laisser leurrer par le « pacifisme » comorien. On a déjà vu des militaires s'affronter à l'occasion d'un coup d'état, un cadavre comorien brandi comme un trophée ! On se rappelle les affrontements armés de Ndzuwi, contre l'armée nationale mais aussi entre régions. Aujourd'hui il s'agit de pouvoirs constitués et reconnus, chacun a ses partisans, y compris dans l'armée. Il ne faut pas croire que les guerres civiles ne se produisent qu'ailleurs.

Il importe donc que les deux présidents se ressaisissent, s'élèvent à leurs dimensions d'hommes d'État au-dessus des susceptibilités et négocient sérieusement pour trouver des compromis acceptables par les deux parties. L'enjeu n'est pas mince car l'avenir est engagé. En tout cas l'histoire les jugera.

Idriss Mohamed

LETTRE OUVERTE A MARC RAVALOMANANA, PRESIDENT MALGACHE

Une douce euphorie de victoire et de libération souffle dans la capitale. Ratsiraka, votre adversaire, se tourne vers ses amis, grands dictateurs et criminels: Eyadema, Sassou Nguesso, Omar Bongo; pense à des mercenaires. Ses généraux sont en débandade. Ampy Porthos, considéré comme l'un des plus durs de ses partisans, se tourne vers la mer, arraisonne un voilier et croit trouver le salut vers quelques îles accueillantes. Il aurait pu nager vers les Comores ou Zanzibar qu'il n'aurait étonné personne.

Votre expression « le développement rapide » est dans toutes les bouches. Fahamarinana ! Fahamasinana ! Vous voulez montrer à la communauté internationale que votre gouvernement est légal et légitime, éloigné des pratiques dictatoriales de l'ancien régime. Il prône tantôt la réconciliation nationale, tantôt la réconciliation politique, car la nation était-elle effectivement en conflit, conflit ethnique s'entend ? La tentation est forte en effet de la part de certains d'assimiler les exactions des bras armés ratsirakistes aux populations locales. Raison de plus alors de jouer la politique de la main tendue: « Vous étiez brebis galeuse, je vous tends la main au nom de Fihavanana afin de réintégrer la maison familiale ». Quelle grandeur d'esprit n'est ce pas ?...

...On ne peut s'étonner alors de quelques dérapages constatés ici ou là, genre OPK (Opération Karana, pillages des commerces « indo-pakistanaï », genre lynchage public. Les partisans de l'ancien AREMA se terrent ainsi, craignant pour leur vie. Méritent-ils vraiment cette terreur ? Étaient-ils tous aux « barrages » ? Étaient-ils tous des criminels et des terroristes ? Leurs idées les condamnent –ils à n'être plus que des sous-hommes à chasser et à maltraiter ? « Les temps sont troubles » me dit un ami, mais un homme de votre envergure, j'en suis sûr, est capable de dépasser ces parts d'obscurité et de bouillonnement. Vous en avez même le DEVOIR.

Mais comment expliquer ces rumeurs persistantes concernant des arrestations sommaires, des tortures exercées dans les locaux même du DGDIE ou du ministère de la défense, comment expliquer que des maisons brûlent sous le regard de vos militaires ? Comment expliquer l'arrogance de vos troupes qui pénètrent dans les villes « libérées » ? Comment expliquer qu'une liste de « racistes » et de « traîtres à la Nation » soit diffusée dans les journaux télévisés ? Que fait-on de la « présomption d'innocence » ? Si tant est que des « racistes » et des « traîtres à la Nation » existent, c'est à la justice de s'en occuper.

Aussi, je clos cette lettre ouverte pour vous demander de vous pencher sur ce problème, de mettre la lumière sur ces rumeurs afin que le spectre du conflit ethnique s'éloigne et que l'on sorte définitivement des années Ratsiraka.

RAHARIMANANA Jean Luc,
Écrivain malgache, auteur de « Nour, 1947 »,
Éditions du Serpent à plumes

Le 21 juin 2002

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19h30 à 20h30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: www.rfpp.net

ABONNEZ-VOUS à « DÉMOCRATIE INFO »

Nom.....Prénom.....Adresse.....
.....Code Postal.....Ville.....

OUI, je m'abonne à « DÉMOCRATIE INFO » pour une année et je joins un chèque de 10 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE. Fiche à renvoyer à **SOS DÉMOCRATIE AUX COMORES B.P.131—92504 RUEIL MALMAISON CEDEX**

Association de Défense des Droits de l'Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires